

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 680

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Gonzalez

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 26, après le mot :

« tension »

insérer les mots :

« , en mettant en œuvre les moyens nécessaires afin de favoriser le développement d'emplois souverains, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser que la politique de fidélisation des métiers en tension de la base industrielle et technologique de défense doit s'accompagner d'une stratégie visant à favoriser des emplois souverains.

Dans un contexte de tensions croissantes sur les compétences industrielles critiques, la dépendance à des filières de main-d'œuvre étrangères constitue une vulnérabilité qu'il convient de réduire.